



Communiqué de presse de la réunion extraordinaire du Comité de Politique Monétaire de la Banque Centrale du Congo

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque Centrale du Congo (BCC) s'est réuni le mardi 08 août 2023, en séance extraordinaire, sous la présidence du Gouverneur, **Madame MALANGU KABEDI MBUYI**.

Le CPM a consacré cette réunion à l'évolution récente sur les marchés des changes et des biens et services, dans le contexte économique général actuel, au niveau national et international. Au regard de la persistance des tensions inflationnistes externes et internes, le CPM a convenu de resserrer davantage la politique monétaire, et décidé de procéder à un nouveau relèvement du taux directeur de la BCC.

Le CPM a noté qu'au cours de ce troisième trimestre de l'année 2023, l'environnement économique national a été marqué par une accentuation des pressions sur le taux de change et l'inflation. Dans un contexte plutôt tendu, l'inflation et la dépréciation du franc congolais se sont accélérées, particulièrement à mi-juillet. Le CPM a relevé qu'à l'instar de la situation dans les autres pays de la sous-région, ces perturbations continuent d'être tirées par l'impact sur les partenaires commerciaux de la RDC, des chocs extérieurs liés notamment à la guerre en Ukraine. L'économie nationale étant très dépendante des importations, elle est fortement affectée par ces développements extérieurs négatifs dont l'impact est renforcé par celui d'importants chocs internes qui affectent la RDC, y compris la guerre à l'Est du pays qui continue d'exercer des fortes pressions sur le budget de l'Etat.

Le CPM a relevé que les pressions inflationnistes et celles sur le taux de change se sont atténuées au cours des deux dernières semaines, à la faveur des nouvelles mesures correctives mises en œuvre dans la seconde moitié de juillet dans les domaines monétaire et budgétaire. L'amélioration de la coordination entre les politiques monétaire et budgétaire a, en effet, permis de mieux contenir et absorber la liquidité excédentaire dans l'économie, réduisant ainsi les pressions sur le marché des changes et sur celui des biens et services.

Le CPM a noté que les perspectives économiques mondiales pour le reste de l'année sont marquées par des incertitudes importantes, dues à l'intensification des fragmentations géopolitiques et aux répercussions de la poursuite de la guerre en Ukraine, qui pourraient affecter négativement l'activité économique mondiale, et se traduire par une inflation importée plus importante.

Ainsi, considérant la persistance des chocs et des risques internes et externes auxquels l'économie nationale continue de faire face, le CPM a recommandé le maintien de la vigilance dans la conduite de la politique monétaire, et appelé au renforcement de la coordination des actions de politiques budgétaire et monétaire. Dans ce contexte, et au vu des perspectives incertaines au niveau de l'économie mondiale, le CPM a décidé de relever le taux directeur de la BCC de 11% à 25% afin de resserrer davantage la politique monétaire, neutraliser tout excès de liquidité, et mieux soutenir la stabilité macroéconomique.

Fait à Kinshasa, le 08 août 2023

MALANGU KABEDI MBUYI
Présidente

